Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous,

Magasin de Pianos de Junius Hart,
LIMITÉ.
COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — John Kussmann à Norma Perez, Joseph Baptiste à Azelie Dugas, Auguste Wattigny à May Callahan, Joseph Sullivan à Margaret Mullen, Achille Landry à Georgiana Gibson, William John Deris à Estelle Ploger, Albert Linden Murphy à Bessie Kennedy.

NAISSANCES—Mmes H. F. Cleveland, une fille; W. Carroll, une fille; J. O'Hara, une fille; H. H. Jones, une fille; B. Piala, une fille; A. R. Kampen, une fille; H. W. Flaspoller, un garçon; J. M. Smith, un garçon; W. D. Lanning, un garçon; M. Duplessis, un garçon.

DECES—Mme G. W. Odom, 29 ans, Hôtel Dieu; Annie Reilly, 18 ans, Gravier et Freret; Mme Ernestine M. Schinez, 23 ans, 931 Désiré; Mme Helen Adam, 65 ans, 1955 Perdido; Mme Catherine Conway, 38 ans, 730 Freret; B. J. Montgomery, 66 ans, 1305 Jackson; Albert Anderson, 9 mois, 1134 Dumaine; Manette M. Quay, 63 ans, 910 Royale; Mme Peter E. Selle, 43 ans, 320 Dorgenois; Lydia Smith, 3 mois, 1836 Eagle; T. Evens, 2 ans, 1814 Leonidas; P. Caliste, 11 mois, 1651 Nord Derbigny; Adeline Vitile, 3 mois, 1918 Toulouse; Elizabeth Coleman, 56 ans, 1323 Brooklyn; Mme Auguste Uhle, 37 ans, Roman et Français; J. Augustin, 37 ans, 1916 Dauphine.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Frank Sharp, Sr, vs Mamie Christine, saisie provisoire de $1,375.

Robert Schreiber vs son épouse, demande de divorce.

Eugène C. Chauvière vs Wm G. Tebault, action en dommages de $500.

Demande d'interdiction :
J. J. Lee.

New Orleans & Carrollton Rail Road Light and Power company vs C. J. Blanchard, réclamation de $114.22 sur un compte courant.

Mme Catchrine Zimmermann vs John Vian, action en dommages de $2,500.

Successions ouvertes :
John Barry, Mme Erhestine Schulz, Sophia Schlinidwein, Mme Ann Mary Sechner, Henriette Prag.

Deuxième Cour Inférieure.
Juge A. M. Aucoin.

Acquittés :
Thos. McWhirter, attaque et blessure : John Berot, violation de l'acte 18 de 1896 ; Jos. Baesler, blessure : John Duggan, actes de violence.

Condamnations :
Mary Coleman, Cora Simmons, attaque, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

FAITS DIVERS.

Le Dr Palmer sauvé.

Les conditions dans lesquelles était hier M. le Rév. Dr Palmer prouvent que son rétablissement complet n'est plus qu'une affaire de prudence et de précautions. Tous savent combien il est aimé, estimé et respecté de tous ceux qui le connaissent. Sa merveilleuse vitalité permet à l'heure actuelle, d'après ses médecins, d'espérer une convalescence prochaine.

Il a supporté ses cruelles souffrances de la première heure avec la grande constance du chrétien et la plus entière soumission à la volonté de Dieu.

De là, sans doute, le calme avec lequel il repose, calme qui a été un puissant facteur, ce qu'ont constaté hier ses médecins.

Entre Siciliens.

Hier, vers 10 heures, du matin, Genova, un épicier, demeurant 817 rue Decatur, et Dieristina, commis voyageur, demeurant 1210 rue Bourbon, se rendirent en voiture à la maison d'un de leurs compatriotes, le Sicilien Padoma Pacce, qui demeure rue Poydras, près Franklin.

Pacce est apparenté à Genova et à Dieristrina, et Genova, qui est un de leurs confrères et un ami, s'étaient souvent rendus ensemble à cette maison. Ils rencontrèrent chez elle Mme Pacce et ses deux charmantes filles, et après une courte conversation, ils se retirèrent.

Dieristina prétend qu'au moment où il remontait en buggy, il a entendu le premier coup de feu, mais qu'il n'a pu voir celui qui a tiré, le meurtrier étant derrière lui; il croit cependant qu'il était sur le trottoir. Ce n'est que le second coup de feu qui a blessé Dieristina, et quoique les deux hommes atteints ont des traces de brûlures faites par la poudre en pleine figure, habitudes italiennes en pareil cas, personne ne veut avoir vu celui qui a tiré.

Des témoins assurent reconnaître en Luciana, autre grocer, l'homme qui a tiré sur ceux qui étaient dans le buggy; ils disent aussi avoir vu Genova tomber dans la rue, se relever et poursuivre celui qui l'avait visé; et affirment avoir vu Genova tirer un révolver. Le plus certain est que Genova a été blessé à la figure, à la tête et à la main gauche.

Au bruit des détonations accoururent les agents Earhardt et Smith: Earhardt venant de l'encoignure des rues Franklin et Poydras; il a vu Luciana s'enfuir, et Genova le poursuivant. Il a suivi ce dernier. L'agent Smith venait du coin des rues Rempart et Poydras; il put barrer le chemin à Luciana, auquel il ordonna de mettre les mains en l'air, de tenant en respect avec son révolver. Sans résistance, Luciana arrêté, lui remit son vieux pistolet à deux coups. Juste au moment où arrivait la police, Genova s'était débarrassé de ceux qui le retenaient, et tirait un coup de feu sur le prisonnier, qui effrayé, implora la protection des officiers.

La foule allait croissant, et devant cette agitation, les agents crurent prudent de mettre en sûreté les Siciliens blessés. Genova fut envoyé à l'hôpital dans le wagon de police; Dieristina fut remis à l'ambulance qui le transporta à l'hôpital, et Luciana fut congé au premier poste de police. On a arrêté aussi Tummania, mais la seule chose pour laquelle on puisse l'incriminer est qu'il portait un révolver.

Salvator Luciana a 25 ans et paraît très intelligent. Il est célibataire. Il prétend s'être vengé de Genova qui l'avait insulté et poussé contre un mur, et affirme que personne hors Genova ne sait de quelle nature sont ces insultes. Il ble qu'elles aient pour cause des motifs d'argent ou d'intérêts pécuniaires. Un nègre amputé d'une jambe qui demeure 1307 rue Poydras, a identifié Luciana; il dit qu'il a tiré trois coups et que personne n'a fait feu hors lui.

Dommages réclames.

Une demande de dommages a été aujourd'hui enregistrée à la Cour civile de district par Eugène C. Chauvière.

Le défendeur est accusé d'avoir bouché le jour d'une allée commune en installant des cabinets et des galeries aux deuxieme et troisième étages de sa propriété, nuisant ainsi à l'usage de l'allée.

Comparution de Murphy.

James H. Murphy, accusé d'avoir détourné les fonds appartenant au Canal du Bassin neuf dont il était le secrétaire a comparu devant le juge Gill dans une audition préliminaire. Il a été envoyé à la cour criminelle sous caution de $2,000.

Convention des Rabbins.

Si l'on en croit les observations relevées par le rabbin Jacob Voorsanger, de San Francisco, les hommes apportent plus que la tiédeur à l'assistance aux prières du Sabbat; et la synagogue n'est plus guère fréquentée exactement que par les femmes.

L'orateur, dans un discours des plus remarquables, s'est déclaré partisan de la coutume adoptée, dans beaucoup de centres, qui supprime le repos du samedi, en plaçant la célébration du sabbat le dimanche, ce qui ne fait pas perdre un jour de travail par semaine.

M. le rabbin Messing a ouvert la séance par la prière en commun. Ont été lus les nombreux télégrammes des rabbin américains qui n'ont pu se rendre à la convention.

M. le rabbins Felsenthal, de Chicago, à qui la conférence a envoyé un télégramme des plus élogieux hier, a répondu en disant qu'il espérait que beaucoup de bien serait accompli à la convention.

C'est après ces messieurs que M. le rabbin Voorsanger a traité la question du Sabbat, que n'observent pas des millions de Juifs; il est à craindre, selon l'orateur, que si le jour du sabbat est modifié, nombre d'Israélites, attachés aux vieilles coutumes de l'ancienne loi, se séparent de leur coréligionnaires, créant une sorte de schisme.

Le Dr Leucht a proposé que ceux qui voudraient discuter la question s'inscrivissent. Selon lui, mettre la célébration du sabbat au dimanche, c'est reconnaître la résurrection que n'admettent pas les Israélites.

Le rabbin Léon Harrison a traité la question par écrit, étant empêché de la traiter verbalement à cause d'un enterrement auquel il devait assister.

Selon lui, les juifs américains ont mis le sabbat de côté, parce qu'il ne leur était pas possible de l'observer dans les conditions d'autrefois. La femme et les enfants vont à la synagogue. Les maris israélites devenus moins rigides au sujet de la "lettre" de certaines observances religieuses surannées, ont le sentiment très net et très inné qu'ils ont sur leurs ancêtres une grande supériorité. Donc si l'on veut voir observer le sabbat, qu'on le place le dimanche au lieu du samedi.

Un lunch ayant été préparé par les dames pour recevoir les rabbins avec honneur, la conférence a été interrompue.

Le montant des fonds a été relevé par le trésorier, M. le rabbin Joseph Stolz; le total de l'actif est de $12,040.52, ce qui atteste une augmentation de $3,375 sur l'année dernière.

Une promenade intéressante a été faite dans l'après-midi par les rabbins délégués, dans toutes les institutions israélites de la Nouvelle-Orléans.

Il y a eu le soir une grande réception avec banquet, et toilette, de soirée, à l'hôtel St Charles.

(Communiqué)

Nouvelle-Orléans, 7 mai 1902.

Les jeunes filles de l'Ecole Supérieure McDonogh No 3, anticipent demain, jeudi, 8 mai, une après-midi délicieuse. Monsieur le Surintendant général des écoles, Monsieur Warren Easton, leur a gracieusement accordé le privilège d'avoir une Foire, à leur école, coin Bourbon et Esplanade, au bénéfice de leur bibliothèque. Chaque classe est représentée par une table remplie d'objets charmants d'art, de fantaisies, fabriqués par les élèves elles-mêmes. Les jeunes filles ont eu le soin de ne pas oublier le lunch : glaces, sorbets, gâteaux de toutes sortes et de substantiels petits pains avec jambon, huîtres, etc ..., pourront apaiser les plus robustes appétits et satisfaire les goûts les plus délicats. De charmantes jeunes filles serviront les tables. Les élèves de l'Ecole Supérieure pensent offrir à leur très aimée directrice, Mlle E. Suydam, un bon bénéfice pour sa bibliothèque. Elles invitent cordialement leurs parents et leurs amis à cette fête. La Foire s'ouvrira à 1 heure et se terminera à 7 heures.

Tentative de suicide.

Une jeune nouvelle mariée, Mme Sarah Alberts, 2895 avenue Jackson, a tenté de se suicider avec du laudanum hier à midi et demi. L'ambulance est arrivée à temps pour sauver la désespérée, dont l'acte est attribué à sa mauvaise santé.

L'Ice Trust.

Se sentant menacé, l'Ice Trust se défend par l'entremise de son président M. Louis P. Hart. A l'entendre, ce trust fait oeuvre pie, et, nouveau "petit Manteau Bleu", au contraire de ce qu'on lui reproche, aide la communauté, en forçant les détaillants à se tenir dans des limites de prix raisonnables, grâce à leur aide, et cela pour le plus grand bénéfice du consommateur. Quant aux questions délicates, M. P. Hart refuse d'y répondre, ne voulant dire ni oui ni non au sujet des questions où l'ambiguïté des réponses ne peut être admise dans les circonstances actuelles.

Au fond, les détaillants ne peuvent vendre moins qu'ils ne paient, et les conditions dans lesquelles les place le Ice Trust sont combinées de telle façon qu'on espère forcer les petits marchands à tourner leur activité vers un but plus rémunérateur.

Une fois maître de la situation, le Trust accaparera les compagnies qui lui ont résisté jusqu'ici, et il imposera ses lois draconiennes à tous.

Nombre de citoyens auront pâti, mais qu'importe du moment que la marchandise s'écoule quand même chez ceux qui peuvent faire de la glace un luxe ? Tant pis pour ceux qui trouvent qu'elle est une nécessité urgente dans le Sud.

Un escroc.

Le grand jury fédéral, hier, dans l'après-midi, à lancé trois actes d'accusation contre D. O. Holmes, de la paroisse de Tangipao, l'accusant de se présenter illégalement comme inspecteur des postes. Il prend ce titre en disant que, comme inspecteur, il organise la délivrance gratuite du courrier dans les communes rurales. Il a ainsi escroqué $20 à Geo. L. Dykes, en lui faisant croire qu'il le nommait porteur de lettres. J. E. Varnado a été par lui nommé directeur des postes de Gladis, après qu'il lui eût dit qu'il était autorisé à vérifier ses registres. E. V. Snell est une troisième victime, qui a été allégée de $13.

Accident fatal.

Anthony Sumedinger, un enfant de 10 ans domicilié rue Burdette 400, a été victime d'un accident fatal, hier après-midi vers quatre heures et demie. L'enfant courait à travers la chaussée, à l'angle des rues St Charles et Burdette, derrière un car, lorsqu'il a été renversé et tué par le car No 164 qui arrivait du côté opposé.

L'électricien John Barry a fait tout en son possible pour éviter l'accident, mais il n'a vu l'enfant que lorsque celui-ci était presque sous les roues.

Barry s'est constitué prisonnier mais il a été relâché sur parole.

Chute.

Nick Sunzeri, domicilié rue Decatur près Esplanade, est tombé d'une charrette qu'il conduisait à l'angle des rues Magasins et Terpsichore, hier après-midi, et s'est blessé à la tête. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Blessure.

Wm Miller, un ouvrier de couleur, a été envoyé à l'hôpital hier soir vers cinq heures.

Il travaillait près de la station de Sauvé, Lne., lorsqu'il est tombé d'un wagon de l'Illinois Central, se blessant à la tête.

INCENDIE.

Hier matin à deux heures et demie un incendie a éclaté dans les écuries de Joe Folger, rue Dryades, 4737. Les flammes ont été promptement éteintes.

DYSPEPSIE.

Souffrir de la Dyspepsie indique que votre estomac est trop faible pour digérer convenablement la nourriture absorbée. Ce qu'il vous faut c'est le **Hostetter Stomach Bitters**, le meilleur médicament au monde pour guérir **Dyspepsie, Indigestion, Insomnie, Nervosité et Malaria. Ayez soin de l'essayer.**

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS.

Mort subite.

Burke Clarke, un mécanicien demeurant rue Broad, entre Cleveland et Painfyre, a été pris d'indisposition hier après-midi, alors qu'il travaillait dans la sclerie de W. W. Carle, et a expiré avant l'arrivée d'un médecin.

Le coroner a fait la levée du corps et a donné un certificat de décès causé par une affection cardiaque.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Frank M. Jourdan à la Suburban Building & Loan Asso., un terrain borné par les rues Atlantic, Pacific, Sildell et Homer, $300.

Jno F. A. Hebel à Phil. J. Schoen, trois terrains bornés par les rues Elizardi, Dauphine et Eganla, $1,400.

Frank L. Richardson à Mme Vve John H. Randolph, une portion de terre bornée par les rues Camprronne, Biron, Green et Dante, $1,850.

Mme Mary C. Fleatas à Léopold L. Scheur, une portion de terre bornée par les rues Jackson, St-Charles; Prytanée et Joséphine, $11,000.

François L. Coyle à Catherine W. Coyle, deux terrains bornés par les rues Ste Marie, Prytanée, Félicité et Colisée, $2,000.

Jno A. Peyroux à Hy Hidden, quatre terrains bornés par les rues Atlantic, Pacific, De Armas et Diane, $440.

Edw. Bohlender à Wm A. Collins, un terrain borné par les rues Prosper, Nouvelle-Orléans, Solidelle, St-Bernard et London, $500.

L'acquéreur à Ernest Harzen, même terrain, $1200.

Vve Frank M. Williams à la United States Safe Deposit and Saving Bank, une portion de terre bornée par les rues St-Charles, Adams, Burdette et Hampson, $12,250.

Mme Zerilla Meyer à la Lane Mills Co., une portion de terre bornée par les rues Tchoupitoulas, Cadiz, Water et Jena, $3,000.

LA REGION DES PINIERES

Prix nouveaux et réduits dits de commutation sur l'Illinois Central.

Billets pour cinquante quatre voyages individuels, trente voyages de familles, dix voyages d'excursion le dimanche et billets pour un seul voyage aller et retour. Le nouveau tarif sera en vigueur sur l'Illinois Central entre la Nouvelle-Orléans et Summit, à des taux très réduits. Obtenez un tableau "folder" fournissant les renseignements sur ville sur bureau de la vente des billets du I. C. R. R. à l'encoignure des rues St Charles et Common. Envoyé par la malle en s'adressant à Wm Mar ray, D. P. A.

3 avril—jeudi et dim

AVIS.

Société des Laitiers.

Les officiers et membres de ladite société sont ainsi notifiés que l'élection des officiers aura lieu samedi le 17 mai, à huit heures du soir, à leur salle habituelle.

Par ordre de A. DUFAQUISE, Président,
P. CAZALOT, secrétaire.

1 8 mai—8 11 17

Téléphonez—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités résultats.
Bureau : 633 Place Commerciale
2fév—1an

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Entrées pour toutes les courses étrangères.
8 juin—

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers
Surintendant.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 628 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1043

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED,

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2524
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

AVIS SPECIAUX.

AVIS.

Réunion des actionnaires de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd.
Nouvelle-Orléans, le 13 avril 1902.

En conformité avec l'article Dix de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette corporation aura lieu aux Abattoirs, à l'enseignes des rues Nord-Peters et Abo, VENDREDI, le 16 mai 1902, à 4 heures p. m., dans le but de considérer et délibérer sur l'amendement proposé à l'article 8 de la charte de cette corporation, à savoir :

Ledit article Six devant être amendé de façon à lire : Tous les pouvoirs collectifs de cette Corporation seront logés dans un Bureau de Directeurs composé de DOUZE Actionnaires, chacun desquels devra posséder en son propre nom, une action ou plus du Stock Capital de cette Corporation.

JNO. B. LOUIS, Président.
BEN. A. MICHEL, Secrétaire.
13avril—30f

AVIS.

Avis est donné qu'à la prochaine session de l'Assemblée Générale, un acte sera proposé pour amender l'acte qui a établi la et pourvoit à la commission des Egouts et des Eaux, étant l'acte 6 de la session extraordinaire de 1899 et de fondre la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, à laquelle il est pourvu en vertu de l'acte 114 de 1896, l'acte 63 de 1898, et l'acte 72 de 1900 avec ladite Commission des Egouts et des Eaux.

13 mars—jeudi

NOUVELLE-ORLEANS, LNE., le 8 avril 1902.

AVIS.

En me retirant des affaires d'assurances je prends la liberté d'annoncer à mes amis que j'ai vendu et transféré les affaires d'assurances jusqu'ici conduites par moi, ensemble avec leur clientèle, à MM. JANVIER & MOSS, LIMITED, lesquels sont par la devenus les SEULS AGENTS DE LA NORTH BRITISH AND MERCANTILE INSURANCE CO. DE LONDRES ET D'EDINBOURG, ECOSSE.

Je recommande cordialement mes successeurs à mes commettants et patrons et sollicite pour eux la continuation du généreux patronage qui jusqu'ici m'a été accordé.

Respectueusement,
L. H. TERRY.

Nous référant au ci-dessus nous prenons la liberté d'annoncer à nos amis et au public que nous sommes en possession de tous les dossiers, de toutes les polices North British and Mercantile Insurance Co., remises par M. Terry et que nous sommes prêts à les endosser, quand nous en serons requis, et que nous vous enverrons des avis de leur expiration en temps et lieu.

JANVIER & MOSS, LTD.,
220 rue Baronne.
10 avr—1 m—jeu dim mar

AMUSEMENTS.

WEST END, CE SOIR ET toute la semaine
BROOKE et son Fameux Orchestre de Marine de Chicago
Edgar Atchison-Ely Le Futur Dude.
Acrobates grotesques, KELLY ET RENO.
VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS
Sièges Réservés en vente au Magasin de Musique de Medina, 914 Canal, et au Département de Détail A. Baldwin et Cie., Ltd., Camp et Commune.
27 avril—

ST. CHARLES Orpheum
CE SOIR!!
VAUDEVILLE MODERNE!!
Matinées chaque après-midi (lundi exceptés).
Les huit amours Picchiani; Midgley et Carlisle; Dooley et Fowley; Lewis Blondin; Cantelob; Douglas et Ford; Brennan et Martini.
Prix du soir—50c, 25c et 10c.
Matinées, tous les sièges réservés—25 cents.
4mai—6f

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant avec la matinée d'aujourd'hui.
Baldwin-Melville Stock Co.,
PRESENTANT
HOODMAN BLIND
M. FARNUM comme JACK TEULETT,
Et tout le personnel de Baldwin-Melville Stock Co.
Les mêmes anciens prix.
Représentation spéciale de
CAMILLE
Mardi en matinée, 6 mai.
William Farnum comme "Armand Duval".
Matinée de dimanche prochain, 11 mai—Boston Lyric Opera Company dans "BOCCACCIO."
4mai—

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER NEW CAMELIA.
Commençant le 17 avril 1902.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées :
Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Frets reçus tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Gird.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 827 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 13 mai 1902, à 7:30 heures P. M., pour la fourniture de planches et de bois de charpente qui pourront être requis et ordonnés par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, pour la réparation et la construction des quais et chaussées, pour une période de un an de la date du contrat.

Les spécifications enregistrées au bureau. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune et toutes les soumissions ou parties de soumissions. Un chèque certifié pour la somme de de mille dollars ($1,000), accompagnera chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée.

Les soumissions devant être endossées "soumissions pour fourniture de planches et de bois de charpente" et adressées à
HUGH McGLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions.
18 av—18 an 12 mai inc

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 8 mai 1902, pour la construction d'un canal couvert et cimenté sur la rue Orléans, de la rue Bend à la rue Claiborne, et d'un canal couvert et cimenté et une ligne de tuyaux sur la rue Claiborne, de la rue Orléans à la rue Dumaine, et de la rue St-Philippe à l'avenue de l'Esplanade; le tout devant être en conformité avec les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission doit être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour cinq cents dollars ($500.00).

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart (1/4) de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.

R. M. WALMSLEY,
Président.
IRWIN JAMISON,
Secrétaire.
8 avril—30f

ge!" et une voix d'homme, très rude, prononçant :

—Allons! en bas!

Elle obéit.

Ses jambes étaient si molles qu'il lui semblait qu'elle allait tomber.

Le garde qui surveillait la descente, à la lumière d'un des becs de gaz de la cour, la vit assez défaite pour la soutenir.

Elle se dégagea une fois à terre.

Le sang revenait à ses tempes.

Elle éloignait une fois encore de sa bouche blême, le calice amer dont elle n'avait pas bu la dernière goutte.

Madame Vallurier s'était fait ce raisonnement, que l'énergie seule pouvait la sauver.

Le voile devant ses yeux se dissipa.

Elle marcha, suivant le troupeau, jusqu'au guichet, où elle revit, comme au Dépôt, l'uniforme noir et bleu des sœurs de Marie-Joseph.

Après le guichet, c'était la chambre de fouille.

Son tour arriva.

Des lazzi la cinglèrent de tous les côtés.

Dans cette tourbe humaine, elle apparaissait avec sa toilette élégante, comme une anomalie navrante.

A la surprise succédait l'ironie envieuse, méchante, ignoble.

—Hé! la belle aux fourrures! on s'est donc fait piger par son marquis!

—Y ne badine pas, m'sieu le marquis.... Sans doute que le complice est à Mazas.

—Taisez-vous donc, tas de dindes.... Madame était tout simplement en train de faire les grands boulevards.

—A moins qu'on ne l'ait prise la main dans la marchandise, au Louvre ou au Bon Marché!

Des mots orduriers soulignaient les apostrophes.

La tourbe passa.

Madame Vallurier restait la dernière.

Une des sœur qui se trouvaient là, la sœur guichetière, dont le regard, un regard bleu grave et doux, s'attachait à elle, depuis l'arrivée, s'approcha et en l'entraînant:

—Venez, monsieur le directeur veut vous voir.

La jeune femme marcha à ses côtés, comme un automate, sans la sensation du chemin parcouru, le long du corridor mal éclairé.

La religieuse s'arrêta, la laissant avec un gardien, qui frappa aussitôt à une porte et introduisit "la nouvelle".

Celle-ci se trouvait dans un petit bureau carré, où se tenait un homme, correct, sévère, qui l'examina de ce coup d'œil qu'elle connaissait, des magistrats ou des geôliers.

Les formalités d'écrou étaient accomplies, il savait parfaitement qui on lui amenait: cependant, curiosité, personnelle, ou ordres reçus, intention d'aider la justice, il interrogea :

—Vous êtes madame Vallurier?

—Oui....monsieur.

—Asseyez-vous....Quelle pâleur! Vous sentez-vous malade?

—Non, seulement fatiguée.

—Vous n'avez besoin de rien?

—De repos, de sommeil..... Voici plusieurs nuits que je n'ai pas dormi.

—Il faut vous calmer, réfléchir revenir sur vous-même....ne pas vous obstiner à nier.

La jeune femme posa sur celui qui parlait son long regard de velours terni embué, sans reflet :

Ce fut toute sa réponse.

Le directeur reprit :

—On aura pour vous ici, tous les égards qu'il sera permis d'avoir.... Une femme de votre rang, de votre éducation, n'a pu agir que sous l'empire d'une aberration....Reconnaître son crime est la première des explations, la justice sait en tenir compte ....Vous ne serez astreinte à aucun travail, vous ne vous mêlerez aux autres détenues que si vous le voulez bien...Dès qu'il y aura une cellule absolument libre, on vous y laissera seule....C'est l'affaire de deux ou trois jours... Vous communiquerez prochainement avec votre défenseur..... Si vous aviez....si vous vous décidiez à faire quelque communication, vous n'auriez qu'un mot à dire à la sœur, qui me préviendrait.....

Il la considérait toujours de ses yeux fixes.

Elle le regardait toujours, de son regard voilé qui ne disait rien.

Il attendit deux bonnes minutes.

La nouvelle pensionnaire demeurait dans son attitude silencieuse.

Et le gardien entra, appelé par un coup de timbre.

Le directeur dit :

—On va vous conduire à votre cellule; si vous êtes malade, si vous avez besoin de quelque chose, je le répète, vous le direz ....Dès que vous pourrez être seule, on vous mettra seule.... Reposez-vous, réfléchissez..... Revenez sur vous-même, je le répète, et pensez bien ceci : c'est que le repentir non seulement appelle l'indulgence des hommes mais aussi le pardon de Dieu.

Madame Vallurier marchait derrière le gardien; elle ne paraissait pas avoir entendu.

Dans le couloir qu'il lui fallut longer encore, elle allait, chancelante, reprise d'étourdissements, de faiblesse.

Elle s'arrêta, là où son conducteur s'arrêta, entra, là où il lui dit d'entrer.

Une sœur, qui allait et venait, montant sa faction dans le corridor, pénétra avec elle dans une pièce étroite et relativement longue, qui contenait deux lits.

L'un était occupé, un corps se mouvait sous la couverture grise, l'autre vide.

—Voilà, fit la sœur, couchez-vous....et dormez.

Couchez-vous et dormez!....

La porte se referma avec ce bruit de verrous qu'elle entendait au Dépôt, sans que ses oreilles y fussent accoutumées, les grincement qui rappelle au prisonnier, en le tirant de la plus profonde des prostrations, qu'il n'est plus maître de sa personne.

Eve eut le frémissement intense qui la secouait chaque fois. Ce frisson la ranima.

Elle éprouva le sursaut de colère qui faisait taire chez elle le désespoir.

Elle sentit sa volonté surmonter encore, et le dégoût et le découragement.

Elle était à Saint-Lazare.

Au lieu de l'ordonnance de non lieu sur laquelle elle comptait, qui lui paraissait inévitable.... l'incarcération, ce qu'on appelle la prison préventive.

Eve Vallurier n'attendait plus aucun secours, elle ne sortirait de sa cellule que pour les assises.

Depuis quatre jours, la malheureuse femme n'avait pas quitté ses vêtements.

Les sensations morales dominaient chez elles les impressions physiques.

Etouffant dans son corsage, sentant l'évanouissement venir, elle demeurait, la nuit et le jour, lorsqu'elle s'étendait sur la couchette dure, comme quand elle se levait, aussi sanglée dans sa robe que lorsqu'elle comparaissait devant le juge d'instruction.

Cette fois, elle se dévêtit.

Elle respira.

La cellule, au contraire de celle du Dépôt, où le gaz brûle toute la nuit, se trouvait plongée dans une obscurité presque complète, une lueur seulement perçant le judas, qui donnait sur le corridor mal éclairé.

Madame Vallurier préférait cette obscurité.

Bien qu'une créature s'agitât près d'elle, elle se sentait plus libre que dans la lumière de là-bas.

La nature réclamait impérieusement ses droits.

La torpeur qui, elle le sentait, allait l'envahir, était maintenant le sommeil.

Et dans son cerveau flottant entre les parois douloureuses du crâne, une unique pensée : "Il faut dormir, il faut être forte, pour la lutte."

Elle se glissa entre les draps grossiers, sans dégoût, toute répugnance abolie.

Et ses paupières se joignirent, closes, jusqu'au lendemain, à l'heure où des voix, la voix des filles de service, qui criaient en ouvrant les portes des cellules : "Debout! allons, debout!" la tirèrent de son rêve, un beau rêve : le lever de ses petites, auquel elle procédait souvent elle même.

Une religieuse entra.

C'était la sœur aux yeux bleus qui la veille, stationnait au guichet à l'arrivée de la fournée de prisonnières.

—Avez-vous dormi? Oui, demanda-t-elle avec une bonté dans la voix, en s'approchant de la couchette; tant mieux, vous en aviez besoin.

—J'en avais besoin, oui ma sœur, fit la prévenue, à qui ce regard allait au cœur, que cette voix touchait, dans l'attendrissement où la mettait le songe doux si loin de la réalité, qui berçait ses derniers instants de sommeil.

—Voulez-vous faire venir votre petit déjeuner de la cantine?

—Certes, j'ai besoin de prendre quelque chose....

Je mangerai volontiers.

—Du café?

—Je préfère du thé.

—On vous enverra du thé.

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS, Mme. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCES PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHEE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.